

PAS D'AUGMENTATION
DES IMPÔTS LOCAUX :
UNE VICTOIRE POUR TOUS

Page 6

ÉVÉNEMENTS
IMPORTANTES À VENIR

Page 8

SOMMAIRE

ÉDITO	3	ÉCOLES	18 - 19
VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE	4 - 5	LUCHON-SUPERBAGNÈRES	20 - 21
FINANCES PUBLIQUES	6	DÉVELOPPEMENT DURABLE	22 - 26
QUARTIERS	7	CULTURE	27 - 30
LA MUNICIPALITÉ EN ACTION	8	AGENDA ANIMATIONS	31 - 35
SANTÉ	9	SPORT	36 - 37
LABELLISATIONS	10 - 11	EN BREF	38 - 41
ZONE DE BADECH	12 - 13	11 NOVEMBRE	42- 43
CIMETIÈRES	14	SÉCURITÉ	44
ÉGLISE DE LUCHON	15	EXPRESSION POLITIQUE	45
TOURISME	16	ÉTAT CIVIL	46
ÉVÉNEMENTS	17	INFORMATIONS UTILES	47



Directeur de la publication : **Éric Azémar**

Rédacteur en chef : **Bruno Augusto** • Rédaction : **Éric Azémar, Pierre Fourcadet, Bruno Augusto, Josiane Denard, Régine Gallot, Capucine Gallouët, Corine Artigue** • Création graphique/mise en page/préresse : **Fabrice Caperan** • Crédits photos : **Mairie de Luchon, Dominique Fournier** • Impression : **BCR Imprimeur Conseil, Z.A. Lafourcade 32 200 Gimont - Tirage 3500 exemplaires** • Gestion de la diffusion : **Mairie de Luchon** • Distribution : **Mairie de Luchon** • Dépôt légal : **novembre 2023, Mairie de Luchon, 23 Allée d'Étigny, 31 110 Bagnères-de-Luchon** • Courriel infos générales : **accueil-mairie@mairie-luchon.fr**
• Tél. : **05 61 94 68 68** • Fin de rédaction : **mardi 14 novembre 2023.** • N° ISSN **2802-8856.**

Le magazine est imprimé sur du papier issu d'une forêt gérée durablement - 115gr pour les pages intérieures et 170gr pour la couverture.

Le magazine est imprimé en 3 500 exemplaires, soit un coût trimestriel par habitant de 1,20€ TTC.



[luchonlaville](https://www.facebook.com/luchonlaville)



www.mairie-luchon.fr





Éric Azémar

Maire de Bagnères de Luchon

Chères Luchonnaises, Chers Luchonnais,

Voici que l'année 2023 se termine, une année tourmentée sur le plan international, national et local.

Je ne reviendrai pas sur les péripéties qui ont conduit à de nouvelles élections municipales en juin 2023.

Ces élections marquent cependant un changement dans l'allure et la conduite de tous les chantiers communaux qui sont en cours comme ceux qui sont en préparation.

2023 a été riche en réalisations, toutes ne sont pas visibles mais elles produiront très bientôt leurs effets : le projet de la Maison de Santé évolue à grand pas, la réouverture du Casino est désormais programmée, et, à la lumière du schéma directeur urbain établi en 2020 les réfections de voirie vont continuer.

Les deux chantiers les plus emblématiques : le changement de la télécabine de Superbagnères et la rénovation/extension de nos thermes seront bientôt achevés, le 1^{er} au début du mois de décembre 2023 et le 2^{ème} pour la première moitié de l'année 2024.

Luchon va changer d'allure.

Je suis heureux et fier avec l'équipe municipale de conduire ainsi Luchon vers son renouveau.

Nous aurons le plaisir de développer ces points ainsi que de répondre à vos questions lors de la prochaine réunion publique qui se tiendra le 16 décembre 2023. Je vous y attends nombreux dans un esprit de partage et de construction.

Je vous souhaite une belle fin d'année.

Éric Azémar, Maire de Bagnères-de-Luchon

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Azémar', on a white rectangular background.

Le Conseil Municipal de Bagnères-de-Luchon



Éric Azémar

Maire



Didier LE PAGE

1^{er} adjoint au maire en charge de la coordination des élus, de l'urbanisme, des sports, des Services Techniques, au Bourg Centre, à PVD et à l'ingénierie projets.



Danielle CERZO

2^{ème} adjointe au maire en charge du développement économique, aux commerces, artisans, à la communication externe, aux subventions et investissements.



Olivier PERUSSEAU

3^{ème} adjoint au maire en charge des finances/gestion, des ressources humaines (RH), de la culture, des services généraux et en relation avec ARENADOUR.



Michèle BOY

4^{ème} adjointe au maire en charge de la santé, de l'aide sociale, de l'environnement, des comités de quartiers et d'ERA CASO.



Pierre FOURCADET

5^{ème} adjoint au maire en charge de la Police, du tourisme et vice-président à la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises.



Françoise BRUNET

Conseillère municipale déléguée en charge des cimetières, des animations, de la communication locale et de la MJC.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



Martine BERENGUER

Conseillère municipale



Françoise DE SABRAN

Conseillère municipale



Marie-Dominique GUIRAUD

Conseillère municipale



Danièle LABORDE

Conseillère municipale



Claude LEBOURGEOIS

Conseiller municipal



Sylvain MERIC

Conseiller municipal



Xavier MONTLAUR

Conseiller municipal



Jean-Claude PLANA

Conseiller municipal



Michèle Cau

Conseillère municipale de l'opposition



Louis Ferré

Conseiller municipal de l'opposition



Catherine PEYGE

Conseillère municipale de l'opposition



Gérard Subercaze

Conseiller municipal de l'opposition

Pas d'augmentation des impôts locaux : une victoire pour tous

Chers citoyens de Luchon, j'ai le plaisir de vous confirmer, que grâce au travail fourni par les élus et l'équipe administrative de la commune, et face aux défis financiers auxquels notre commune est confrontée, **nous avons réussi à maintenir notre engagement de ne pas augmenter la taxe foncière ni la taxe d'habitation.**



Cette décision reflète notre compréhension profonde du fardeau fiscal que supportent déjà les habitants de Luchon. **Nous avons toujours été convaincus que les impôts, bien qu'essentiels pour le fonctionnement de nos administrations, ne devraient pas être la seule variable d'ajustement du budget communal.** L'audit réalisé par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) en 2018 avait déjà souligné l'importance de ne pas accroître la pression fiscale déjà lourde pour nos citoyens. Je suis surpris que l'opposition actuelle n'ait pas pris en compte ce fait, pourtant accessible au grand public.

Stabilité fiscale pour les propriétaires de résidences secondaires

Je tiens à rassurer les propriétaires de résidences secondaires à Luchon : malgré l'autorisation accordée par le décret du 31 août dernier, **la ville de Luchon a décidé de ne pas augmenter la taxe d'habitation sur ces résidences.**

Augmentation mécanique des Impôts Fonciers : une contrainte imposée par l'État

Il est cependant obligatoire de mentionner qu'une augmentation mécanique des impôts fonciers à Luchon est inévitable pour tous les contribuables, avec une hausse de 7%. Cette mesure découle d'une décision de l'État français qui s'applique à **l'ensemble du territoire national** pour l'année 2024. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous conformer à cette contrainte imposée.

Je souhaite réaffirmer mon engagement envers les citoyens de Luchon. **Nous continuerons à travailler ardemment pour trouver des solutions innovantes et responsables afin de surmonter nos défis financiers sans augmenter le fardeau fiscal de nos concitoyens.** Votre soutien et votre compréhension sont précieux dans cette démarche commune pour assurer un avenir prospère à notre belle commune.

Éric Azémar, Maire de Bagnères-de-Luchon

Les comités de quartier

La création des comités de quartier ne fut pas simplement une promesse électorale, mais une démarche indispensable. À travers ces comités, les citoyens peuvent se réunir, échanger des idées, présenter leurs projets et collaborer pour améliorer leur environnement, dans l'intérêt de tous et en dehors de toute revendication personnelle.

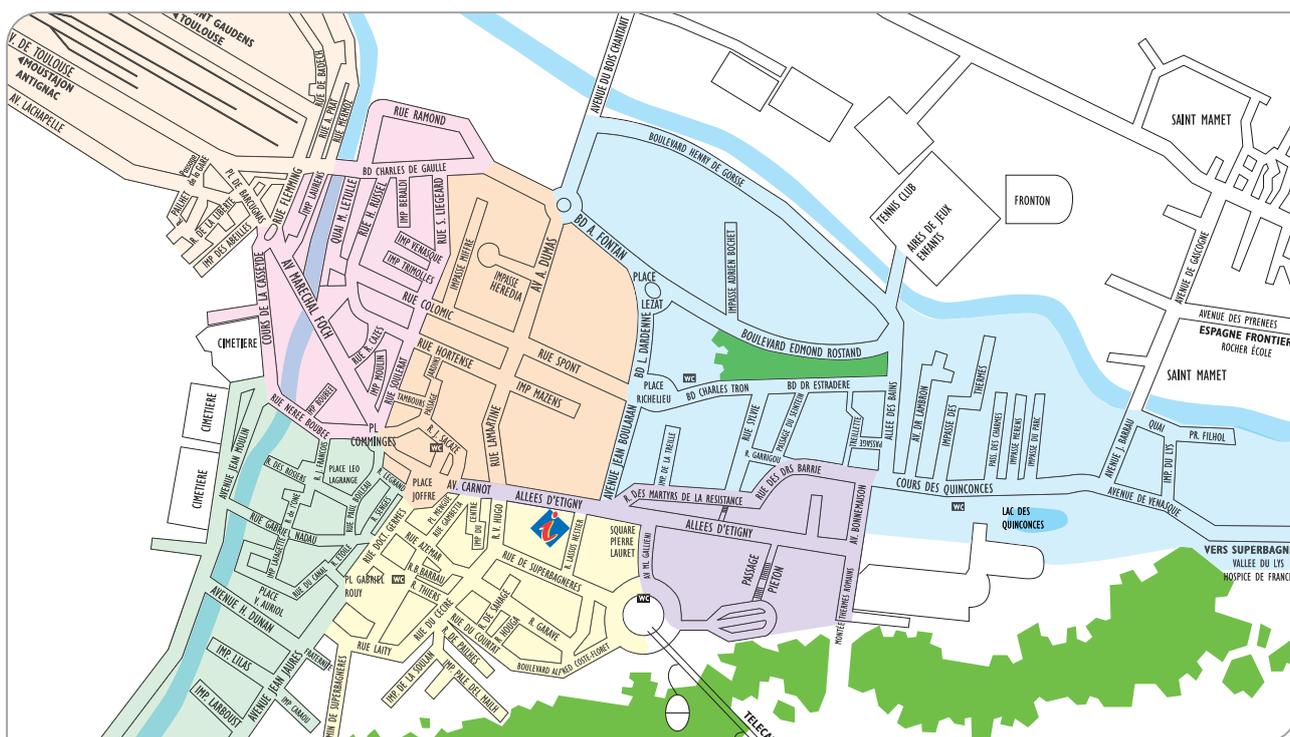
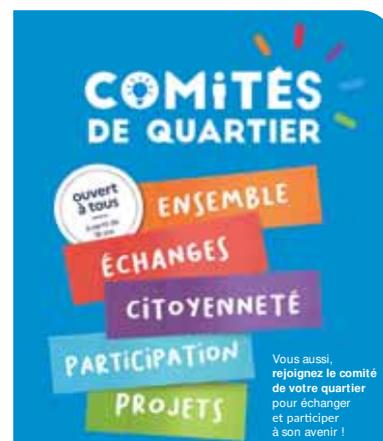
Lors de notre première réunion le 5 avril, nous avons rassemblé 53 personnes, dont 42 étaient particulièrement intéressées par une participation active. Grâce à cet enthousiasme, nous avons créé 7 comités de quartier (zones sur le plan ci-dessous) :

-  Badech - Barcugnas quartier.badech-barcugnas@mairie-luchon.fr
-  L'One quartier-one@mairie-luchon.fr
-  Le Foirail quartier-foirail@mairie-luchon.fr
-  Lamartine quartier-lamartine@mairie-luchon.fr
-  Courtat quartier-courtat@mairie-luchon.fr
-  Allées d'Etigny quartier-etigny@mairie-luchon.fr
-  Quinconces – Casino quartier-casino@mairie-luchon.fr

Cependant, lors de notre deuxième réunion du 30 août. Au cours de cette réunion, les présidents et vice-présidents ont été élus. Ces dirigeants seront responsables de l'organisation de réunions trimestrielles visant à faciliter le dialogue et la concertation pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers. Les représentants de la mairie rencontreront régulièrement

les délégués des quartiers pour discuter de leurs préoccupations et répondre à leurs suggestions. Nous encourageons tous les résidents à participer activement à ces initiatives locales, car ensemble, nous pouvons faire une différence significative dans notre communauté.

Actuellement, le quartier Lamartine n'a pas de représentant. Si vous souhaitez vous impliquer, veuillez contacter l'accueil de la mairie au numéro suivant : 05 61 94 68 68. En l'absence de candidature, ce quartier devra être rattaché à un ou deux autres comités pour garantir une représentation équilibrée et efficace.



Événements importants à venir : un point sur l'engagement municipal

Présence de M. le Maire sur le marché de Luchon

Nous sommes ravis de partager avec vous quelques dates clés à marquer dans vos agendas pour la fin de cette année. Dans le cadre de notre engagement continu envers la proximité, M. le Maire sera présent avec un stand sur le marché de Luchon une fois par mois. Cette initiative vise à favoriser le dialogue et l'échange avec les habitants du Pays de Luchon. Voici les prochaines dates pour rencontrer le Maire sur le marché de Luchon :

-  Samedi 16 décembre 2023 de 9h30 à 12h.
-  Samedi 20 janvier 2024 de 9h30 à 12h.
-  Samedi 17 février 2024 de 9h30 à 12h.



M. le Maire à la rencontre des administrés sur le marché de Luchon

Réunion publique

De plus, nous vous invitons chaleureusement à une réunion publique qui se tiendra :



Samedi 16 décembre 2023 à 18h, salle Henri Pac.

Lors de cette réunion, nous dresserons le bilan de l'année 2023 et présenterons certains projets à venir pour l'année 2024. C'est une occasion unique de découvrir le travail accompli et à venir. Cette réunion sera également l'opportunité pour vous d'exprimer vos remarques ou interrogations et de participer activement à la vie de notre commune.

Illuminations de Noël

Nous vous convions également au lancement des illuminations de Noël au Square Lauret avec la participation des Fils de Luchon (chants et danses).



Samedi 9 décembre à 18h.

Ce moment festif sera suivi d'un apéritif convivial dans la salle du conseil municipal.

Vœux de M. le Maire

Enfin, pour inaugurer l'année 2024, M. le Maire et le conseil municipal vous invitent à assister aux vœux du Maire qui auront lieu dans la salle de la verrière :



Mercredi 10 ou samedi 13 janvier 2024.

La date vous sera confirmée prochainement.

Cet événement sera l'occasion de vous présenter l'avancement des projets en cours et de discuter avec les membres de l'équipe municipale autour d'un verre de l'amitié.

Nous sommes impatients de vous retrouver lors de ces événements et de partager ces moments précieux avec vous.



Une offre médicale grandissante grâce à la nouvelle attractivité de Luchon

À l'heure actuelle, la ville de Luchon propose une offre médicale conséquente qui ne cesse de croître, grâce à la transformation de la ville et aux nombreux projets structurants qui y voient le jour.

Le travail acharné de la municipalité pour la création d'une maison médicale en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Luchon (CCPHG) commence à porter ses fruits. En effet, **la ville de Luchon a cédé une partie de terrain pour la construction de la future maison de santé, symboliquement au prix d'1€**. Le maître d'œuvre de ce chantier sera la CCPHG pour la construction du bâtiment. En parallèle, la municipalité a également négocié avec un groupe privé la vente d'une parcelle

destinée à la construction d'un centre de dialyse.

La municipalité, consciente que l'offre médicale est au cœur des préoccupations des habitants, ne néglige pas l'investissement considérable qu'elle doit consentir pour que ces projets puissent se concrétiser (avec un investissement total de 600 000€). L'équipe municipale se veut impliquée aux côtés de tous les acteurs du territoire afin de soutenir un projet vital et essentiel pour notre vallée.



600 000 €
D'INVESTISSEMENT



3 NOUVEAUX
MÉDECINS
À LUCHON

Grâce à ce nouveau pôle médical en expansion, Luchon sera en mesure d'attirer de nouveaux professionnels de la santé. Cela garantira à tous les habitants du Pays de Luchon un accès à une offre médicale de qualité, renforçant ainsi la santé et le bien-être de notre communauté.

Luchon n'est pas un désert médical

Aujourd'hui à Luchon, voici l'offre médicale :

- 7 médecins généralistes
- 3 médecins ORL (thermaux)
- 4 chirurgiens-dentistes
- 1 centre de réadaptation fonctionnelle
- 7 cabinets infirmiers
- 9 kinésithérapeutes
- 3 podologues
- 2 orthoptistes
- 1 orthophoniste
- 4 ostéopathes
- 1 chiropracteur
- 1 orthopédiste
- 1 praticien en énergétique

Petites Villes de Demain



Depuis juin 2021, la ville de Bagnères-de-Luchon et la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises sont labellisées « Petites Villes de Demain ».

Porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), ce programme a été conçu pour soutenir sur six ans (2020-2026) les communes de moins de 20 000 habitants, ainsi que leur intercommunalité, exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie et montrant des signes de vulnérabilité. Il sert à trouver des leviers dans les domaines de l'habitat, du commerce, des mobilités, du tourisme, du cadre de vie, des liens sociaux... afin de revitaliser les communes et de les rendre plus attractives pour les nouveaux habitants et pour les visiteurs. Territoire rural, montagneux et préservé, les objectifs aujourd'hui sont de travailler avec ces spécificités tout en proposant de la modernité et de la qualité.

En ce sens, Luchon a de grandes ambitions en plus des projets structurants déjà en cours comme le développement d'un pôle d'échanges multimodal à la gare de Luchon avec la Communauté de Communes pour le retour du train, le développement de la Halle, de la place du marché et du quartier Joffre/Germès ou encore, d'engager des procédures de diagnostic énergétique pour les bâtiments publics afin de prévoir les rénovations nécessaires.

La convention de partenariat, appelée Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), a été signée fin septembre 2023 entre la



commune, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, l'État, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, l'Établissement Public Foncier d'Occitanie, la Fondation du Patrimoine et la Banque des Territoires. Ce contrat sera déployé pour une durée de cinq ans, soit jusqu'en septembre 2028.

Bourgs-Centres Occitanie

En complément du programme « Petites Villes de Demain », la municipalité est en train d'activement s'engager dans le dispositif régional « Bourgs-Centres Occitanie ». Ce programme permettra d'apporter une attention particulière aux zones dites rurales ou péri-urbaines dont le maillage participe fortement au rééquilibrage du territoire régional. Ce programme permet en particulier d'agir sur les équipements sportifs et les infrastructures touristiques, sur le développement des mobilités douces et décarbonées ainsi que sur la rénovation énergétique des bâtiments publics.



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Gros plan sur : le dispositif OCCTAV

Dans le cadre de Petites Villes de Demain mais aussi plus largement d'une politique de revitalisation des zones rurales et de montagne, le programme OCCTAV unit les forces vives du territoire en vue d'améliorer l'attractivité économique et de réduire la vacance commerciale. Concrètement, OCCTAV a pour mission d'identifier et sensibiliser les entreprises à reprendre, détecter les repreneurs éventuels, rapprocher les acteurs économiques du territoire et mettre en relation les cédants et repreneurs et assurer un suivi. Cette opération est financée par la Région Occitanie, BPI France et l'Europe.

Au-delà d'OCCTAV, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat poursuit son investissement en Comminges au côté de la Mairie de Luchon et de la Communauté de Communes

Pyrénées Haut-Garonnaises afin de mieux accompagner les artisans et les porteurs de projet face aux mutations rapides de leur environnement. De nouvelles thématiques sont à l'honneur avec notamment l'accompagnement numérique, la rénovation énergétique et un soutien renforcé aux créateurs et jeunes entreprises du territoire.

Contact : Juliette BLANC Chargée de développement économique Dispositif OCCTAV Pyrénées Centrales
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne
Antenne du Comminges
5 espace Pégot - 31800 Saint-Gaudens
05 61 10 71 31 / 07 87 92 08 27

Lac de Badech : un avenir radieux pour un espace de loisirs

Le lac de Badech est en train de se métamorphoser, se préparant à devenir un lieu de loisirs et de détente incontournable pour tous les habitants et visiteurs. Ces dernières années, d'importants travaux ont été entrepris pour redonner toute sa splendeur au lac et créer un environnement propice à la détente et aux activités de plein air.



Depuis trois ans déjà, nous avons lancé un vaste programme de nettoyage visant à restaurer la beauté naturelle du lac. Parallèlement, des aménagements novateurs ont été réalisés le long des rives de la Pique, créant ainsi un cadre idyllique pour des moments paisibles en famille ou entre amis.

L'avenir du lac de Badech s'annonce prometteur, avec une série de projets passionnants prévus pour 2024. Les amateurs de sports de glisse seront ravis d'apprendre l'installation d'un tout nouveau pumtrack, offrant un terrain de jeu parfait pour les passionnés de sensations fortes. De plus, un bike park sera aménagé pour les mordus de VTT, offrant des sentiers variés et stimulants pour tous les niveaux.

Les aménagements ne s'arrêtent pas là. Des tables de pique-nique seront disséminées autour du lac, invitant les familles et les amis à partager des repas conviviaux en pleine nature. Pour les plus jeunes, des aires de jeux

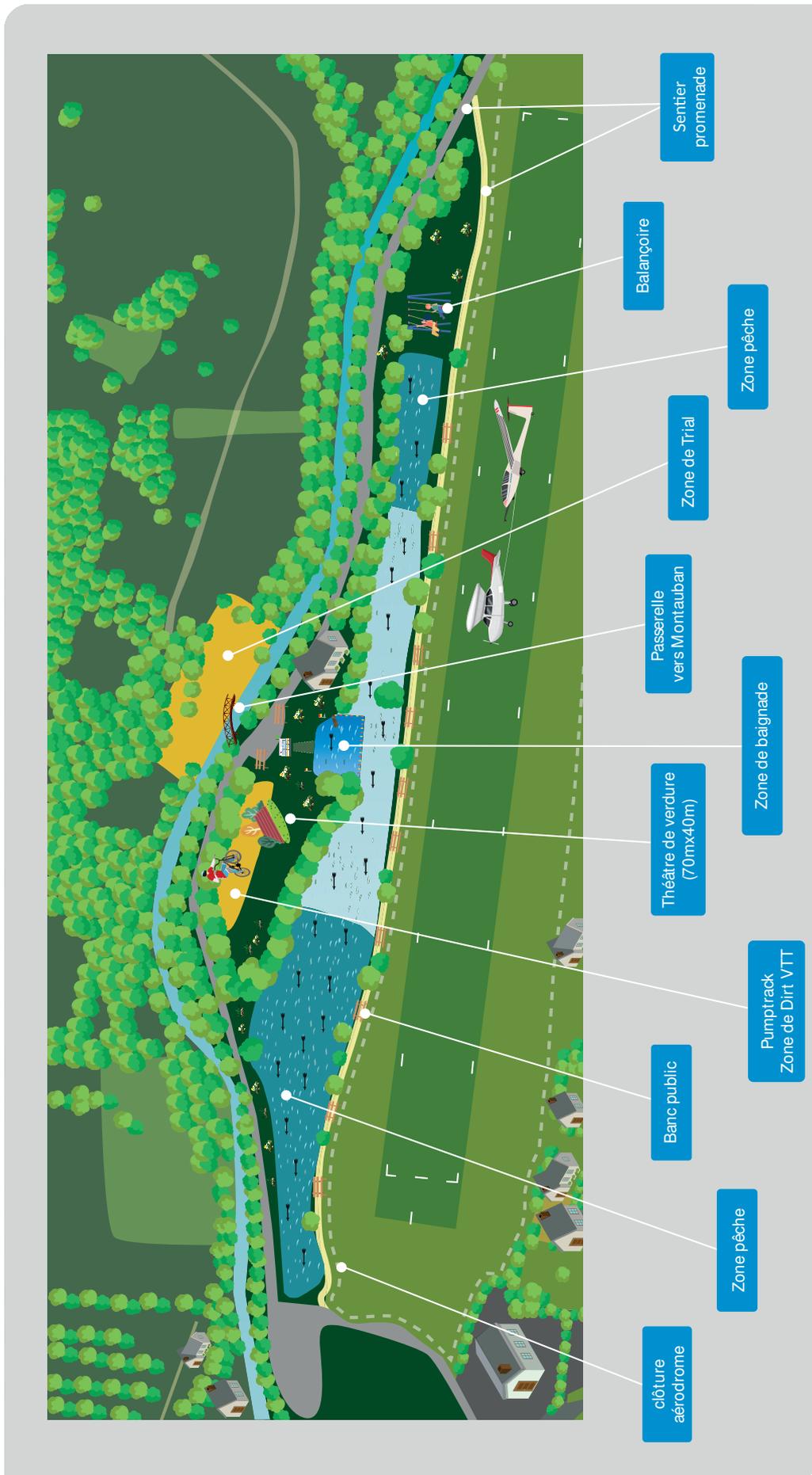
seront installées, offrant des divertissements adaptés à tous les âges.

L'été prochain, le lac de Badech proposera également une toute nouvelle expérience de baignade. Afin de garantir un espace sécurisé et agréable pour tous les visiteurs, le lac sera entièrement vidé, nettoyé et préparé pour créer une zone de baignade aménagée.

Ainsi, le lac de Badech se transforme peu à peu en un paradis de loisirs en plein air, un lieu où la nature se marie harmonieusement avec les activités récréatives. Nous sommes impatients de vous accueillir dans cet espace exceptionnel et de vous faire découvrir toutes les merveilles que le lac de Badech a à offrir.

Nous vous donnons rendez-vous au bord de l'eau pour profiter ensemble de ce trésor naturel en pleine renaissance !

Projection sur plusieurs années



Concessions des cimetières

Nous avons précédemment annoncé que le nombre limité de concessions disponibles dans nos cimetières obligeait à mettre en place une récupération des sépultures en état d'abandon.

Au total, 62 concessions situées dans le cimetière numéro 1 seront éligibles à la reprise par la commune dès le mois d'août 2024, lorsque la procédure arrivera à son terme. Ce travail de recherche sur le terrain et dans les archives municipales a été accompli avec persévérance et engagement par trois agents du service des cimetières. Nous tenons à leur exprimer nos remerciements pour leur implication.

Par ailleurs, nous vous informons de l'installation d'un nouveau columbarium dans le cimetière numéro 4.

De plus, des cavurnes, petits caveaux individuels construits en pleine terre et destinés à recevoir les urnes funéraires, sont actuellement proposés à l'achat.

Nous tenons à souligner l'importance de réaliser le tri sélectif en utilisant les conteneurs spécialement prévus à cet effet dans chaque cimetière. Votre collaboration dans ce domaine est essentielle pour maintenir nos cimetières propres et respectueux de l'environnement.

Nouveau columbarium



Cavurnes



Au revoir Père Arnaud et bienvenue au nouveau Vicaire de l'Église Notre-Dame-de-l'Assomption de Luchon



Dernière messe du Père Arnaud à Luchon



Remise des clés par M. le maire à M^{gr} Guy de Kerimel



Nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude envers le Père Arnaud pour les six années qu'il a passées au sein de notre magnifique ville de Luchon. Son engagement et son dévouement envers la communauté ont été appréciés, et nous sommes reconnaissants pour tout ce qu'il a apporté à notre ville.

Alors que nous tournons la page sur cette période mémorable, nous souhaitons au Père Arnaud succès et félicité dans ses futures missions et aventures. Son héritage restera ancré dans nos cœurs, et nous sommes reconnaissants d'avoir eu la chance de partager ces précieuses années en sa compagnie. Nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir et espérons que sa route sera parsemée de joie et de paix. Merci encore, Père Arnaud, pour tout ce que vous avez fait pour notre ville et notre communauté. Vous serez toujours le bienvenu à Luchon.

Le samedi 14 octobre a eu lieu la cérémonie d'installation du nouveau vicaire de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption : l'abbé Benjamin Marie Prosper, marquant ainsi le début de son service au sein de notre communauté.

À cette occasion, M. le Maire a eu l'honneur de remettre les clés de l'église paroissiale à Monseigneur Guy de Kerimel, Archevêque de Toulouse. Nous encourageons tous les habitants de Luchon à accueillir l'abbé Benjamin Marie Prosper avec chaleur et ouverture. Nous souhaitons qu'il se sente chez lui dans notre belle vallée et que son service au sein de notre paroisse sera fructueux et épanouissant.

Affluence touristique exceptionnelle à Luchon en août

Le mois d'août a été un mois exceptionnel pour la belle ville de Luchon, avec une fréquentation touristique impressionnante. Les rues animées, les bars très fréquentés et l'atmosphère chaleureuse ont témoigné de l'affluence de visiteurs venus découvrir les charmes de notre belle région.

Bien que le mois de juillet ait connu une baisse de fréquentation par rapport à l'année précédente, il est important de noter qu'il est resté au-dessus de la moyenne nationale, montrant ainsi la résilience du tourisme local.



Cette année, Luchon a offert plus de 200 événements durant les mois de juillet et août, garantissant aux visiteurs et aux habitants une multitude d'activités, de loisirs et de spectacles. Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous nos partenaires et aux associations locales qui contribuent quotidiennement à rendre notre ville attractive.

Parmi les grands succès de l'été, citons le Luchon Aneto Trail, le Festival Marbre et Arts, le Feu d'Artifice du 14 juillet, Bادهch Plage, le marché nocturne des commerçants de la place Joffre, Hèsta Gascona, exposition Soulages et bien d'autres encore. Ces événements ont ajouté une touche spéciale à l'été de Luchon, offrant divertissement et plaisir à tous nos visiteurs.

Départ de l'édition 2023 du Luchon Aneto Trail



De plus, l'attrait de la ville ne fera que grandir dans les mois à venir. L'ouverture du téléporté d'ici la fin de l'année 2023 promet une expérience nouvelle aux visiteurs, tandis que la fin des travaux aux thermes annonce l'arrivée d'un nouveau produit bien-être qui attirera encore plus de curieux sur notre belle commune.

En résumé, l'été a été une période exceptionnelle pour Luchon, et nous sommes impatients de poursuivre cette dynamique positive à l'approche des prochains événements et des nouveautés passionnantes à venir. Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de notre ville une destination touristique de premier plan.



Luchon en Fleurs : une journée haute en couleurs malgré la pluie

Cette année, le thème de Luchon en Fleurs était « l'EAU », et la journée a été généreusement arrosée pour refléter ce thème. Malgré les averses, la foule nombreuse a réchauffé les allées d'Éigny et le parvis de la mairie par sa participation enthousiaste aux prestations des troupes étrangères, des bandas et des orchestres.



Les curieux ont pu explorer les mystères de l'eau locale à travers un jeu de piste, tandis que les plus jeunes se sont dépensés sur les structures gonflables, se sont fait maquiller et ont créé des structures de balles, indifférents à la pluie battante.

La fête, malgré la météo capricieuse, s'est poursuivie jusqu'à tard le soir, au rythme enjoué des bandas. Une gigantesque bataille de fleurs a éclaté sur le parvis de la mairie, transformant les rues en un spectacle de couleurs et de pétales.

Un immense merci s'adresse à tous les bénévoles, aux associations et aux agents municipaux qui ont travaillé sans relâche pour que cette fête soit une réussite. Leur dévouement a permis de maintenir vivante cette tradition festive, malgré les conditions météorologiques.

Fête des Fleurs des enfants : un défilé ensoleillé et joyeux

Sous un magnifique soleil, la jeune génération de Luchon a défilé sur des chars magnifiquement décorés, réalisés par les associations, les écoles, le centre de loisirs, le centre équestre et même nos élus. Les élus, avec Monsieur le Maire en tête, ont retrouvé leur âme d'enfant lors d'une bataille de fleurs énergique dans le parc du Casino.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les participants pour avoir contribué à cet événement joyeux et festif. Leur créativité et leur enthousiasme ont ajouté une touche spéciale à cette journée ensoleillée, afin que la magie de la Fête des Fleurs des enfants continue de briller, illuminant notre ville de couleurs et de sourires.



Défilé de la Fête des Fleurs des enfants au Casino

La rentrée à l'école maternelle et à l'école primaire de Luchon

M. le Maire, M^{me} De Sabran et M^{me} Berenguer à la rencontre des enfants et des enseignants pour la rentrée scolaire 2023-2024



La rentrée scolaire à la maternelle, une rentrée un peu intimidante pour les tous petits qui découvrent l'école accompagnés de leur doudou. Pour les enfants qui ont fait leur reprise, une joie de retrouver les copains !

Le Maire et les élus en charge du domaine éducatif ont pu apprécier l'ambiance école maternelle et s'assurer d'une rentrée bien réussie.

Les élèves de l'école élémentaire quant à eux, ont accueilli la municipalité en interprétant des chansons que Nicolas Sabathé leur avait apprises l'année précédente. Les enfants ont eu également la possibilité d'échanger avec le Maire qui a été ravi de répondre à leurs questions.

L'alimentation des enfants, l'affaire de tous

C'est dans le cadre du projet d'écopôle alimentaire du Luchonnais qu'un travail de coopération a été initié depuis 2022 avec des acteurs du territoire dont la cité scolaire de Bagnères-de-Luchon et les équipes de l'ALAE* (Accueil de Loisirs Associé à l'École) et de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises.

La cuisine du collège Jean Monnet fournit aujourd'hui les repas des enfants des écoles de Bagnères-de-Luchon, Montauban-de-Luchon, Cazeaux de Larboust et Oô. Elle est engagée depuis 2019 dans une démarche de restauration durable et responsable et s'attèle à répondre aux enjeux de la loi Egalim. **Les équipes travaillent pour limiter le gaspillage alimentaire et permettre un approvisionnement de proximité et de qualité de plus en plus conséquent.** La cuisine n'utilise plus aucune matière plastique depuis 2020 et un repas alternatif hebdomadaire est proposé. La cité scolaire a obtenu ce printemps 2023 le label « **Mon restau responsable** ».



Ce printemps, la cité scolaire a participé à l'opération Agrilocal 31 « Au pré de la ferme » porté par le conseil départemental de la Haute-Garonne. Un repas entièrement confectionné avec



Dessin des élèves des écoles élémentaires

des produits de la plateforme départementale Agrilocal 31 a été proposé ainsi qu'une animation sous forme de questionnaire avec des lots à gagner. En parallèle de cette opération, les enfants pouvaient participer à un concours de dessins sur le thème « L'agriculture du futur ».



Par ailleurs, une collaboration entre une diététicienne de l'interprofession des fruits et légumes (Interfel), les équipes du temps périscolaire et le centre de loisirs les Marmottons, a permis la mise en place d'ateliers d'éducation à l'alimentation et d'éveil de la curiosité pour les enfants des écoles élémentaires du luchonnais.

Ainsi, le 14 avril et le 9 mai, les enfants de Bagnères-de-Luchon et de Montauban-de-Luchon ont discuté fruits et légumes. Quels sont les légumes feuilles, légumes fruits et légumes racines que nous consommons ? Comment nomme-t-on les feuilles au dessus de la fraise et la petite racine en dessous du radis ? Ils ont aussi découvert pour certains que le pitaya ou fruit du dragon est un fruit pollinisé, non pas par les abeilles, mais par les chauves souris. Une dégustation sensorielle du radis a éveillé leurs 5 sens. Certains ont reconnu rapidement l'odeur de la tomate à l'aveugle ou l'asperge et l'artichaut au toucher.

Les enfants de Cazeaux de Larboust et Oô ont participé à un times'up particulier et dynamique. Le but du jeu était de faire deviner à son équipe, le plus grand nombre de fruits et légumes en utilisant leur imagination. Pour la première manche, les enfants pouvaient décrire le fruit ou légume en utilisant tous les mots possible, la deuxième manche n'était validée qu'avec un seul mot, et enfin, la dernière manche laissait place à leur talent de dessinateur. Les enfants se sont prêtés au jeu facilement et ont acquis des connaissances supplémentaires.

Au centre de loisirs les Marmottons, le 31 mai, les grands ont participé à un atelier cuisine et à l'animation « Jardin extraordinaire ». Ce dernier permettait de retracer la vie des fruits et légumes, de la terre à l'assiette ». Au programme du matin, la confection d'un hors-œuvre. Ce fût l'occasion pour les enfants de goûter la crème de vinaigre balsamique et de parfaire leurs talents d'agencement.

L'après-midi, plusieurs étapes se sont enchaînées ; semis de brocolis, de carottes et de radis, cycles de vie de la pomme et de la carotte, description des caractéristiques des fruits et légumes afin de développer le vocabulaire sensoriel des enfants. Les enfants ont clôturé cette journée « alimentation » par la confection d'une tartelette aux fraises et à la ricotta, de quoi se régaler pour le goûter et donner des idées pour la maison.

Réponse : les feuilles sur la fraise s'appellent la collerette. La racine en dessous du radis est la radicelle



Montée sur le toit de la plus ancienne station Pyrénéenne avec la nouvelle Crémaillère Express

L'attente arrive enfin à son terme pour les passionnés de sports d'hiver et les amoureux de la montagne. Cette année, la station de ski de Luchon Superbagnères ouvre les portes de son tout nouveau téléporté, la Crémaillère Express, marquant ainsi le début d'une nouvelle ère pour la saison hivernale. Réalisé par le Syndicat Mixte Haute-Garonne Montagne (S.M.O.), ce téléporté offre un équipement pensé pour les deux saisons phares de Luchon : l'hiver, dédié au ski, et l'été, accueillant les amateurs de VTT et de randonnée.



Confort et Accessibilité

Conçu avec le confort et l'accessibilité à l'esprit, le téléporté de Luchon Superbagnères propose des cabines spacieuses. De plus, il est équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite, garantissant ainsi que tout le monde puisse profiter du formidable terrain de jeu offert par Luchon Superbagnères.

Simplicité et Efficacité

Fini les tracas liés aux remontées mécaniques, tels que les pannes et la vétusté des anciennes cabines. Avec le téléporté de Luchon Superbagnères, l'embarquement et le débarquement sont rapides et efficaces, permettant aux skieurs et aux snowboardeurs de passer moins de temps dans les files d'attente pour monter et descendre de la station.

Pour obtenir davantage d'informations sur les tarifs, les horaires et les offres spéciales, consultez le site web officiel de Luchon Superbagnères. Venez et laissez-vous transporter vers de nouveaux sommets de bonheur hivernal !



Collecte et tri des déchets ménagers

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la loi anti-gaspillage est en vigueur, mettant l'accent sur divers aspects du tri des déchets. Un logo a été instauré pour informer les utilisateurs. Ce symbole, présent sur tous les produits, indique qu'ils ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères, mais peuvent être triés.

Ces mesures visent à progresser vers une économie circulaire, réduisant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental des déchets. Le tri des déchets et le mode de vie sont parmi les trois critères pris en compte pour calculer l'empreinte carbone. Vous avez la possibilité de significativement réduire le poids de votre poubelle en recyclant tous les déchets appropriés. Pour ce faire, il suffit de les déposer dans les bornes d'apport volontaire. La collecte des ordures ménagères à Bagnères-de-Luchon a lieu les lundis, mercredis et vendredis. Dans le centre-ville, elle a lieu du lundi au vendredi. Par ailleurs, la collecte des cartons et du papier se déroule tous les jeudis matin.



Déposez vos encombrants à la déchèterie de Luchon et surtout pas dans les rues

Tous les objets encombrants doivent être apportés à la déchèterie de Luchon. La déchèterie de Bagnères-de-Luchon est accessible gratuitement aux particuliers résidents ou possédant une résidence secondaire du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES À LUCHON :

lundi, mercredi et vendredi

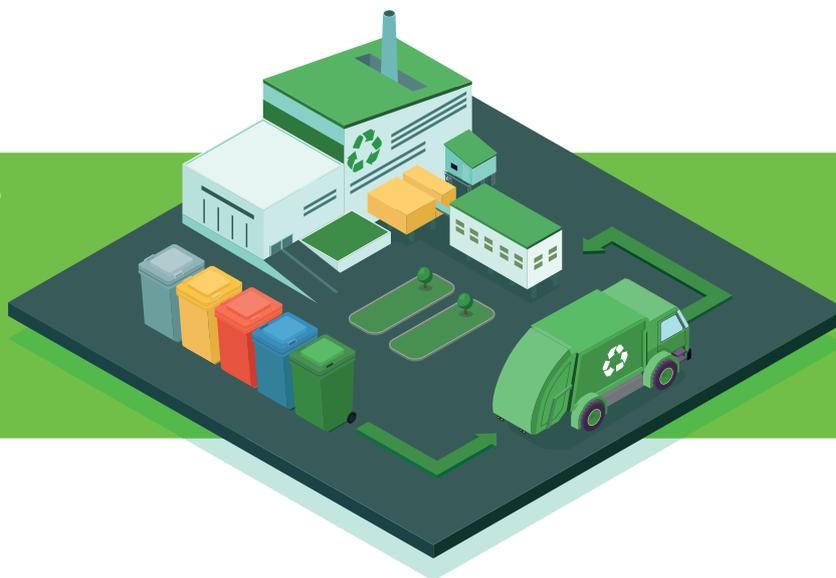


COLLECTE DES EMBALLAGES CARTONS À LUCHON :

jeudi

OUVERTURE ET HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE :

Du mardi au samedi
de 9h00 à 12h00
de 14h00 à 17h30
Tél. : 05 61 94 31 38



MÉMO-TRI

aujourd'hui... **Tous les emballages se trient !**



cc-pyreneeshautgaronnaises.fr



Déchets acceptés :

- Gravats et déblais (sans amiante)
- Bois
- Déchets verts (tonte et branches <1m)
- Encombrants
- Métaux
- Cartons
- Pneumatiques (véhicules légers, déjantés)
- Lampes, tubes
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Piles et accumulateurs
- Textiles
- Radiographies
- Huiles de vidange et de friture
- Produits dangereux tels que pots de peinture, aérosols, colles, mastics, produits de jardinage (liste complète : se renseigner en déchetterie)

Déchets interdits :

- Déchets et produits explosifs
- Déchets et produits radioactifs
- Déchets hospitaliers
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux
- Amiante libre ou liée
- Véhicules hors d'usage
- Terre végétale
- Souches et branches d'arbre excédant un diamètre de 25 cm

Les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE)

Le service "Développement Durable et Transition Ecologique de la mairie de Luchon" développe des activités de sensibilisation autour des Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) depuis plusieurs mois. Aux mois de mai et juin 2023, deux chantiers participatifs concernant la Balsamine de l'Himalaya ont pris forme. Nous avons profité de l'accompagnement de spécialistes en la matière, tels les agents du Parc Naturel Régional Comminges-Barousse en préfiguration, ou encore ceux de la « Brigade Verte » du Syndicat Mixte Garonne-Amont (SMGA). Un technicien de notre communauté de communes la CCPHG s'est également associé à l'opération, ainsi que des adhérentes d'associations locales sensibilisées à la nature.

Le chantier du mercredi 24 mai 2023 a été labellisé « Manifestation associée à la Fête de la Nature 2023 ». La Fête de la Nature est un événement national qui s'est déroulé du 24 au 26 mai. Tous les publics étaient les bienvenus pour participer à ce chantier participatif. Il a été organisé avec des élèves internes de la cité scolaire de Bagnères-de-Luchon. Cette opération leur a permis de sortir de l'enceinte de l'établissement et de couper la semaine de façon à la fois ludique et instructive. Ils ont pu apprendre les raisons de la présence des plantes invasives sur notre territoire et comment éviter d'en diffuser de nouvelles. Ce fut également l'occasion de découvrir de jolies plantes locales qui risquent de disparaître à cause des PEE, telles que le Pavot jaune des Pyrénées.



Pavot jaune des Pyrénées



Vesse-de-Loup

En effet, les plantes exotiques envahissantes s'adaptent très bien à notre région et prennent toute la place au détriment des plantes locales. Ce sont en général des plantes très hautes, très denses, et poussant à une vitesse record dès la fin des frimas. Par leur présence, elles font obstacle à la luminosité nécessaire aux plantes locales dont la taille est plus petite, et qui ne parviennent pratiquement plus à germer et à se développer. En conséquence, il y a de moins en moins de graines de nos plantes locales et celles-ci sont menacées de disparition à plus ou moins longue échéance.

Par ailleurs certains insectes, du fait de leur co-évolution avec une seule espèce de plante, se retrouvent également menacés si leur plante associée disparaît. Voilà pourquoi il est important d'apporter un nouveau regard sur nos plantations. Quand j'achète une plante, une fleur, je dois me poser les questions suivantes : comment se reproduit cette fleur ? Est-elle susceptible de se diffuser dans la nature ? Risque-t-elle de porter atteinte aux autres plantes ? Aux insectes locaux ? Comment a-t-elle été cultivée ? A-t-elle été fertilisée ou traitée à l'aide de

produits chimiques ? Ceux-ci empoisonnant les insectes qui la butinent... nos habitudes d'achat et de plantation sont importantes et doivent être réfléchies.

Nous avons aussi profité de cette sortie pour ramasser quelques déchets présents dans cette belle nature : bouteilles plastiques, canettes, cartouches... Et nous avons fait une belle découverte : une vesse-de-loup géante comestible (photo page précédente) qui a surpris tout le monde !

Le 2^{ème} chantier était organisé avec une classe de cinquième, aux abords de l'One, le vendredi 16 juin 2023. Théo, technicien de rivière au SMGA, nous a expliqué le rôle du barrage présent en amont du pont de Mousquère. C'est un barrage alluvial (ou encore barrage capteur), dont la présence permet de retenir les gros troncs d'arbres ou rochers entraînés lors d'une crue. Il joue donc un rôle important de protection. Après quoi les

différentes plantes invasives de notre région ont été reconnues : Buddleia, Renouée du Japon, et Balsamine de l'Himalaya. Puis nous nous sommes attaqués à l'arrachage de la Balsamine de l'Himalaya. Notre groupe de 28 élèves et 14 adultes n'a pas chômé, mais il reste encore beaucoup à faire ! Si vous vous promenez sur le chemin de Houga (ou ailleurs !) nous vous invitons à ajouter votre pierre à l'édifice en arrachant quelques pieds de Balsamine de l'Himalaya lors de votre balade.

En parallèle de ces chantiers, le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) d'Ariège nous a prêté pendant un mois son exposition sur les plantes invasives. Celle-ci a été mise à disposition des collégiens à la Cité scolaire, puis elle a passé quelques jours à l'accueil de la mairie, avant d'être exposée à un emplacement tout à fait approprié : « l'espace montagne » de l'Office du Tourisme, que nous remercions chaleureusement pour sa collaboration.



Balsamine de l'Himalaya en fleurs

Nota bene :

Le Conservatoire Naturel de l'Ariège se consacre à l'étude des milieux naturels, de la faune et de la flore et aux relations qui lient l'humain et la nature. Sa vocation se décline en trois axes clés :

Connaître : Enrichir la connaissance dans le domaine des sciences naturalistes dédiées aux milieux et aux espèces animales et végétales.

Transmettre : Mettre la somme de ces connaissances à la disposition du plus large public dans le respect de l'éthique morale et scientifique

Préserver : Protéger les milieux et les espèces en tenant compte des enjeux liés aux activités humaines.

Recensement pour la production des énergies renouvelables

La mairie de Luchon envisage d'identifier et de recenser les zones d'accélération de la production des énergies renouvelables. Cette opération qui doit se dérouler au début de 2024 est réalisée à la demande de la préfecture de la Haute-Garonne.

Les filières d'énergie renouvelable concernées sont :

Domaines

Solaire, éolien, méthanisation, géothermie, bois énergie, hydroélectricité, chaleur fatale.

Pour Luchon, les énergies renouvelables les plus accessibles (sous réserve de la cartographie qui doit nous être fournie par les services de la préfecture) semblent être la géothermie, le bois énergie, l'hydroélectricité et la chaleur fatale (rejets des eaux usées chaudes des thermes).

Concernant les énergies solaires et photovoltaïques, Luchon étant situé dans un fond de vallée où le soleil ne reste que quelques heures en hiver, cette forme d'énergie ne semble valable que pour des installations fonctionnant l'été (Piscine par exemple).

Le foncier communal privé ou public, urbanisé ou non, est concerné, et plus particulièrement les parkings de plus de 1500m², les zones d'activité, et les friches industrielles.

Sont par contre exclues les zones Natura 2000, les ZNIEFF, les massifs boisés (pas de défrichement), les zones humides, les cours d'eau, les lacs...

La procédure

Ce recensement doit s'accompagner d'un processus de concertation par la mise à disposition du public du projet. Le public doit être apte à consulter le projet sur le site internet de la commune. Un recueil des observations du public sera ainsi mis à disposition des habitants pour recueillir leurs remarques. Ce recensement des zones d'accélération des énergies renouvelables ne crée pas un nouveau droit des sols et ne modifie pas le PLU. Il ne préjuge pas de la faisabilité réglementaire des projets ENR. Il s'agit d'un simple recensement.

Création

- Les zones d'accélération des énergies renouvelables ainsi recensées (catégories de sources et types d'installations de production) feront l'objet d'une délibération prise en conseil municipal en 2024.
- Ces propositions seront notifiées au référent préfectoral via la plateforme des démarches simplifiées.



Inauguration d'une œuvre unique au cœur de Luchon

Le 20 octobre dernier, la ville de Luchon a été le témoin d'un événement artistique exceptionnel en collaboration avec l'association Marbres et Arts de Saint-Béat. Ce jour-là, la municipalité a eu l'honneur d'inaugurer une sculpture inédite créée par l'artiste renommée, Lorena Olivares, une œuvre qui incarne la fusion harmonieuse entre l'eau et le volcan.

Cette statue, désormais fièrement exposée à l'entrée du parc du Casino, côté allée des Bains, représente le talent et la créativité de l'artiste, capturant l'essence même de notre environnement local. La fusion symbolique entre l'eau, élément vital et apaisant, et le volcan, symbole de force et d'énergie, trouve son expression à travers cette pièce exceptionnelle.

Ce travail remarquable est le résultat d'une collaboration entre l'association Marbres et Arts de Saint-Béat et la municipalité de Luchon qui perdure depuis maintenant trois ans, mettant en lumière un savoir-faire artisanal unique ainsi qu'une expression artistique mondiale.

Cette inauguration marque un moment important pour la municipalité, soulignant notre engagement envers les arts et la culture. Grâce à des partenariats solides et à la créativité de

nos artistes locaux, Luchon continue de s'enrichir de nouvelles expressions artistiques, renforçant ainsi son identité culturelle.

“ Nous sommes reconnaissants envers l'association Marbres et Arts de Saint-Béat, ainsi que l'artiste Lorena Olivares, pour cette contribution exceptionnelle à notre patrimoine artistique.

Cette œuvre d'art ne manquera pas d'inspirer les générations futures et de susciter l'admiration des visiteurs venant découvrir la beauté et la richesse de notre ville ”.

La municipalité de Luchon invite chacun à venir contempler cette œuvre, témoignage tangible de la créativité de l'artiste Lorena Olivares et de notre passion pour l'art.



Pierre Soulages à Luchon

Du 17 août au 3 septembre, le casino de Luchon a été le témoin d'un triomphe artistique avec l'exposition des œuvres du célèbre artiste français, Pierre Soulages. Cette exposition exceptionnelle a attiré un nombre impressionnant de visiteurs, avec plus de 150 amateurs d'art chaque jour. Retour sur cet événement culturel mémorable qui a enchanté les habitants de Luchon et les visiteurs venus de loin.



Un voyage dans l'univers abstrait de Soulages

L'exposition a offert aux spectateurs un voyage fascinant à travers l'univers abstrait de Pierre Soulages, l'un des artistes contemporains les plus renommés de France. Ses toiles d'encre abstraites, célèbres pour leur profondeur et leur mystère, ont captivé l'attention des visiteurs, les transportant dans un monde de textures et de contrastes.

Affluence record au Casino de Luchon

Chaque jour, le casino de Luchon a été le théâtre d'une effervescence artistique, avec des visiteurs enthousiastes venant admirer les œuvres de Soulages. L'exposition a attiré un public diversifié, des amateurs d'art chevronnés aux curieux en quête d'inspiration. Les commentaires positifs et les éloges ont été unanimes, soulignant la qualité exceptionnelle de l'exposition et l'importance de cet événement pour la scène artistique locale.

Le legs culturel de Luchon

L'exposition Pierre Soulages au casino de Luchon a non seulement enrichi la scène artistique locale, mais a également renforcé la réputation de la ville en tant que destination culturelle. Au terme de ces dix-sept jours, l'exposition Pierre Soulages a laissé place à l'artiste Commingeois Claude Corman.

PLUS DE
2250
VISITEURS



Retour sur l'exposition Claude Corman

Du 9 septembre au 28 septembre, le casino de Luchon a brillé de l'éclat des œuvres de l'artiste Claude Corman. Cette exposition, qui a captivé le public pendant vingt jours consécutifs, a été une célébration vibrante de la créativité et de l'imagination. Avec plus de 60 visiteurs par jour, l'exposition a connu un succès retentissant.

Une plongée dans l'univers créatif de Corman

L'exposition Claude Corman a offert aux visiteurs un aperçu intime de l'univers créatif de l'artiste. Ses œuvres, riches en couleurs et en émotions, ont capturé l'essence même de la vie quotidienne, transcendant les limites de la toile pour toucher l'âme de chacun. Les visiteurs ont été transportés dans un monde où la réalité se mêle à l'imaginaire, créant ainsi des moments de contemplation profonde.

Un public diversifié et enthousiaste

Chaque jour, le casino de Luchon a été le théâtre de rencontres et d'échanges passionnants entre les visiteurs et les œuvres de Claude Corman. Des amateurs d'art curieux aux connaisseurs avertis, l'exposition a attiré un public diversifié, témoignant de l'attrait universel des créations de Corman. Les discussions animées et les réactions émerveillées ont rempli les salles de l'exposition, créant ainsi une ambiance chaleureuse et accueillante.

600 VISITEURS



Le Casino de Luchon : un foyer d'expression artistique

Cette exposition a une fois de plus prouvé que le casino de Luchon est bien plus qu'un lieu de divertissement. Il est un foyer d'expression artistique, un espace où les artistes peuvent partager leur passion avec le monde et où les visiteurs peuvent se laisser emporter par la magie de la création.

Au terme de ces vingt jours d'exploration artistique, l'exposition Claude Corman a laissé une empreinte indélébile dans le cœur de tous ceux qui ont eu le privilège de la visiter.



Un nouveau festival de musique à Luchon : le Winter Week-End

La ville de Luchon, œuvrant depuis plusieurs semaines pour orchestrer les festivités des premiers week-ends de l'année à venir, annonce la création d'un tout nouveau festival de musique en janvier, succédant ainsi à Garosnow. Cette initiative vise à répondre à la demande croissante d'animations festives d'envergure.

En collaboration avec la renommée salle de concert du Bikini de Toulouse, la municipalité s'engage à offrir une expérience musicale inédite. **Pour sa première édition, le festival sera organisé sur un week-end.**

L'objectif principal de cette démarche est d'établir une collaboration étroite avec des professionnels de renom capables d'attirer un public ciblé. Cela permettra aux festivaliers de découvrir les infrastructures de Luchon et les charmes de la station de Luchon-Superbagnères.

La programmation complète du festival sera bientôt dévoilée. Vous pourrez être informé de l'évolution des informations ainsi que la programmation sur les réseaux sociaux et à travers les documents qui seront distribués à nos partenaires. Cette initiative promet non seulement un moment musical exceptionnel, mais également un impact positif sur l'économie locale, favorisant l'attractivité de notre ville.

Restez connectés pour découvrir les détails excitants de ce nouveau chapitre musical qui s'annonce comme une célébration mémorable pour Luchon et ses visiteurs.



Samedi

2

vendredi

15

20h45

samedi

16

déc.

15h00



SPECTACLE *THE 70'S SHOW*

Après le triomphe du spectacle des années 60, place cette année à un tout nouveau spectacle rendant hommage aux années 70.

Nous pouvons nous attendre à passer d'excellents moments avec Nicolas SABATHE et tous les bénévoles impliqués dans ce projet.



📍 Théâtre du Casino

☎ 05 61 94 68 32

💰 15 € - La billetterie est disponible chez les commerçants participants.

Organisateur
La Fanfare Luchonnaise

TOUT PUBLIC

LA FANFARE LUCHONNAISE PRÉSENTE

the 70's Show

À l'aube d'une étoile

Samedi 2, vendredi 15
et samedi 16 décembre 2023

Théâtre du casino
Bagnères-de-Luchon

15€

Samedi

9

déc.

18h00



ILLUMINATIONS DE NOËL

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, Luchon vous invite à découvrir ses traditionnelles illuminations de Noël qui ornent les rues et les parcs de la ville.

Ces décorations, issues de Luchon en Fleurs ou de la Fête des Fleurs, se parent de la magie de Noël.

Dès la nuit tombée, vous serez véritablement éblouis et enchantés.

📍 Rues et parcs de la ville

☎ 05 61 94 68 32

💰 Gratuit

🌐 www.mairie-luchon.fr

Organisateur
Luchon
LA VILLE
Pyramides-voilà!

TOUT PUBLIC



AGENDA ANIMATIONS

Vendredi

22
déc.

1^{ère} partie :
18h00

Orchestre
de Chambre
de Toulouse :
20h30

Organisateur
ppprod



Culture

Z'ACOUSTICK | ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE

Première partie, 18h00 : les **Z'ACOUSTICK** explorent le répertoire de Jean-Sébastien Bach. Dans les pas du génial compositeur, ils poursuivent leur démarche d'adaptation d'œuvres du répertoire classique dans un esprit jazz/swing.

20h30 : l'**Orchestre de Chambre de Toulouse** passe en revue les *Classiques des classiques*, ces airs bien connus du grand répertoire maintes fois repris en dehors des salles de concert, au cinéma ou dans les publicités. Débarrassés de cet aspect utilitaire et joués pour eux-mêmes dans leur écrin originel, ils redeviennent les joyaux qu'ils n'ont jamais cessé d'être. Une offrande musicale savoureuse et inspirée pour toutes les sensibilités.

TOUT PUBLIC



Théâtre du Casino

06 49 09 27 45

Réservation : voir QR code ci-contre - contact@ppprod.net

Du samedi

23
déc.

au dimanche

7
jan.

Organisateur
Luchon
LA VILLE
Pyrénées-vous !

Animation

MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël traditionnel de Bagnères-de-Luchon se tiendra place Joffre jusqu'au 7 janvier 2024. **Judi 28 décembre et jeudi 4 janvier** de 17h00 à 20h00, le marché s'agrandira au Square Warloo (Place de l'Église).

De nombreux exposants présenteront une gamme de produits artisanaux qui raviront vos sens, gustatifs et visuels. Vous y trouverez aussi des idées cadeaux.

Horaires d'ouverture : 10h00 - 12h00 / 16h00 - 20h00

Place Joffre

05 61 94 68 32

Accès gratuit

www.mairie-luchon.fr

TOUT PUBLIC





ORCHESTRE
de **CHAMBRE**
de **TOULOUSE**

VENDREDI 22 DÉC. 2023

20H30

**THÉÂTRE DE LUCHON
COMPLEXE DU CASINO**



Mairie de Bagneres-de-Luchon 2023 - Photo : © Oihana Marco

PREMIÈRE PARTIE

18H00

Z'ACOUSTICK

Un regard swing / flamenco sur le classique !

RÉSERVATION
helloasso



pppprod
contact@ppprod.net
06 49 09 27 45



Luchon
LA VILLE
Pyrénées-vous !

AGENDA ANIMATIONS

Mercredi

27
déc.

21h00



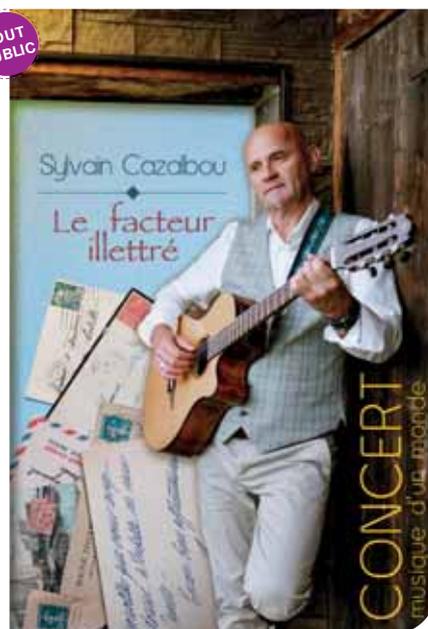
SYLVAIN CAZALBOU *LE FACTEUR ILLETRÉ*

Sylvain Cazalbou nous enchante avec son quatrième album intitulé **Le facteur illettré**. Cet album déborde de sensibilité et d'authenticité, des traits caractéristiques de l'univers singulier de l'artiste, qui a été découvert aux Rencontres d'Astaffort.

Auteur-compositeur-interprète, il s'entoure d'une multitude d'instruments, de la guitare à l'accordéon, en passant par le piano, les cordes et les cuivres.

Aux influences jazzy et latines, les chansons de l'album incitent à la réécoute, qu'il s'agisse du mélancolique "*On ne part qu'une fois*", du dynamique "*Tu décolles*", ou du magnifique titre éponyme "*Le facteur illettré*" qui clôture l'album, témoignage de sa créativité foisonnante.

TOUT PUBLIC



Organisateur
Luchon
LA VILLE
Pyrénées-vous !

📍 Théâtre du Casino

☎ 05 61 94 68 32

💰 Tarif unique : 10 €

🌐 www.mairie-luchon.fr

Vendredi

29
déc.

21h00



BOODER IS BACK

Grâce à son humour toujours aiguisé, son autodérision, il vous donne son ressenti de la vie dans cette " société de beaux gosses ".

Après le succès de ses rôles au cinéma dans **Neully sa mère** 1 et 2, **Beur sur la ville** et après le carton de sa pièce de théâtre **La grande évasion**, **Booder** revient à ses premiers amours : le one man show, pour notre plus grand plaisir...

Son expérience dans le domaine artistique, ses rencontres, son fils, son Pays d'origine, tout y passe.

A PARTIR DE 12 ANS



Réservation :
Office de
Tourisme
Pyrénées 31

PYRÉNÉES 31
LA VILLE
Pyrénées-vous !
05 61 79 21 21

Organisateurs

STELASUD
Luchon
LA VILLE
Pyrénées-vous !

📍 Salle Henri Pac

☎ 05 61 94 68 32

💰 Tarif unique : 30 €

🌐 www.mairie-luchon.fr

LES BAUBAU PRODUCTIONS PRÉSENTE

BOODER IS BACK



2-105004



VENDREDI 29 DÉC. 2023

21H00

**SALLE HENRI PAC
COMPLEXE DU CASINO**

Luchon
LA VILLE
Pyrénez-vous !



Réservation : Office de Tourisme Pyrénées 31
05 61 79 21 21 - www.pyrenees31.com

Ou sur place le soir même

Tarif : **30 €**

Le golf municipal ouvre ses portes !

Avec une volonté accrue de s'ouvrir à tous, le golf municipal de Luchon a organisé les dimanches 8 et 22 octobre une initiation gratuite de 2 heures accessible à tous avec prêt du matériel pour découvrir l'activité.

45 personnes ont donc pu taper leurs premières balles et jouer sur le green d'entraînement. Des enfants, des familles et des séniors ont tenté de maîtriser cette fichue balle blanche.

Les initiations ont été encadrées par le moniteur du club Jean Marc DE POLO et par le Directeur du golf Jérôme DOUMERGUE. Certains, curieux de tester, d'autres amenés par des amis, ont pu profiter des belles matinées automnales pour s'initier.



initiation gratuite

Tous au golf !!

de 7 à 77 ans

de 10 h à 12h30

Dimanche 8 octobre 2023

& Dimanche 22 octobre 2023

Le golf scolaire a démarré !

Le golf de Luchon en relation avec la Ligue de golf d'Occitanie a souhaité faire découvrir cette activité aux plus jeunes qui représentent bien évidemment la relève de demain pour le club et pour ce sport.



Le directeur du golf a pris contact au mois de mai avec les écoles primaires de Luchon et de Montauban de Luchon afin de savoir si des classes souhaiteraient démarrer une initiation. Les classes de CM2 de l'école Les isards de Luchon et de CM1/CM2 de Montauban-de-Luchon ont répondu favorablement. Les instituteurs enchantés de pouvoir faire découvrir une nouvelle activité sportive aux enfants, ont été formés par le professeur du club. Ensuite lors des séances, les instituteurs ont encadré leurs élèves.

Un cycle de plusieurs séances a été envisagé, puis réalisé avant les vacances de la Toussaint. L'école de Montauban-de-Luchon a même prolongé pour arriver à un cycle de 8 séances. Les enfants ont découvert le golf avec de vrais clubs et des balles en mousse en faisant des jeux sur le practice et le putting green (terrain d'entraînement).

Une petite évaluation a été faite lors du dernier cours afin de jauger les progrès des jeunes.

Des séances supplémentaires seront peut-être faites au printemps en fonction des activités des écoles.

Centre Équestre de Luchon

Ce Centre géré par la Mairie de Bagnères-de-Luchon contribue au développement et à la promotion des activités, à l'éducation par le cheval, aux loisirs équestres sur la base des axes suivants :

Activités touristiques durant la période estivale :

Promenades d'une heure ou deux heures pour tous publics et tous niveaux sur le chemin des cavaliers, également au lac de Badech. Organisation de stages pour enfants et adultes.

Concours :

Organisation d'un concours interne pour les adhérents du Centre Équestre,

École d'équitation :

Le Centre Équestre est labellisé par la Fédération Française d'équitation dans la catégorie « Poneys Club » et « Cheval Club », Stages ludiques durant les vacances dans les disciplines suivantes : *Equifun, Baby poney, stage de CSO* pour les cavaliers confirmés, découverte du dressage, initiation à la voltige, découverte de la technique de la longe, préparation et passage des examens des galops de la Fédération Française d'Équitation, découverte du métier de palefrenier pour les enfants du Centre de Loisirs les Marmottons...



Écuries :

Accueil des chevaux de propriétaires toute l'année, Proposer des boxes pour les cavaliers de passage (touristes-curistes).

Proposer cinq boxes pour les chevaux de l'association des Guides à Cheval les veilles des représentations.

De septembre 2022 à août 2023, ce sont plus de 1 116 prestations encadrées par l'Éducatrice Diplômée d'État d'équitation qui ont été accueillies au Centre Équestre.

Par ailleurs, la Ville de Bagnères-de-Luchon rénove les installations du Centre Équestre pour assurer la sécurité des cavaliers : changement du sable du manège, changement du sable de la carrière, changement du pare-botte, nettoyage et application de la chaux dans les écuries des propriétaires, curage des déversoirs, changement des fenêtres du manège.

Une centenaire à l'EPHAD Gabriel Rouy

Madame LENCOU a fêté ses cent ans le 24 octobre 2023. Monsieur le Maire lui a remis un bouquet de fleurs pour l'occasion. Originnaire d'Indre, Madeleine Lencou surnommée « kiki » a eu l'occasion durant sa vie de découvrir certains pays accompagnée de son époux qu'elle a rencontré à Toulouse où il possédait un restaurant. Un époux qu'elle a chéri toute sa vie et maintenant encore malgré son absence.

Dans un premier temps, le couple a décidé de monter sur Paris pour ouvrir un bar à Pigalle. D'opportunité en opportunité, ils ont tout quitté pour partir ouvrir un restaurant à la Havane à Cuba dans un complexe de Golf où ils y ont vécu dix années. A l'arrivée de Fidel Castro, ils ont dû partir précipitamment de ce pays en direction des USA en faisant une halte à Mexico. Leur dernier restaurant fut donc ouvert aux Etats-Unis pendant dix années de plus. L'âge de la retraite étant arrivé, ils ont quitté l'Amérique à bord du France qu'ils ont eu la chance d'inaugurer à New York, pour rejoindre nos Pyrénées. C'est à Mayrègne qu'ils ont décidé de profiter de leurs moments paisibles, ensemble, toujours aussi complémentaire que durant leur carrière.

Monsieur et Madame Lencou étaient deux âmes charitables qui aimaient également partager les plaisirs de la vie avec les personnes qui leur étaient chères.



M. le Maire et M^{me} Lencou pour fêter ses 100 ans

Aujourd'hui Madeleine Lencou, alerte dans sa centaine, se divertit du quotidien à regarder passer les collégiens et lycéens depuis sa fenêtre, profite toujours de petites promenades avec ses amies qui viennent la voir régulièrement. Ses souvenirs, elle a voulu nous les partager, des passages de sa vie qui donnent de l'importance à son passé et rajeunis son présent. Merci Madame Lencou de nous avoir permis de les découvrir.

Information urbanisme

La Commune de Bagnères de Luchon est dotée d'une ZPPAUP (**Z**one de **P**rotection du **P**atrimoine **A**rchitectural, **U**rbain et **P**aysager), ce qui exige l'utilisation de certains matériaux, l'avis conforme de l'Architecte des bâtiments de France et un contrôle des travaux effectués.

Par conséquent, vous devez suivre les démarches suivantes :

Pour tout Travaux de modification ou d'entretien de l'aspect extérieur d'un bâtiment, vous devez déposer une déclaration préalable auprès du Service Urbanisme à la Mairie de Bagnères de Luchon (périmètre ou hors périmètre ZPPAUP).

Les infractions concernent la réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue.

Vous vous exposez à des pénalités financières et juridiques.

Nous demandons à toutes les entreprises de bien vouloir en informer leurs clients, avant chaque devis ou commande.

Halloween, une fête devenue traditionnelle en France !

Ce mardi 31 octobre était attendu avec impatience par les enfants de Luchon. Cette année encore, les petits monstres étaient nombreux à arpenter les allées à la recherche de friandises !

Un rendez-vous à la place du Comminges et les voilà partis tous déguisés. Les commerçants les attendaient pour distribuer les bonbons ! La récolte a été bonne et les enfants ont terminé par un goûter offert par la mairie au Pavillon Normand !

Stationnement interdit sur les pelouses du Casino et du Boulodrome

Dans le cadre de notre engagement envers un environnement propre et préservé, nous tenons à rappeler à tous les résidents et visiteurs qu'il est strictement interdit de stationner sur les pelouses entourant le casino et le boulodrome.



Un accord de principe a été établi avec l'association La Boule Luchonnaise, leur permettant de charger et décharger leur matériel temporairement, sous réserve de retirer leur véhicule par la suite. Cette mesure vise à faciliter leur activité tout en préservant la beauté de notre espace public.

Dans un souci d'exemplarité, nous appliquerons la même règle aux véhicules municipaux, à l'exception des situations d'urgence. Nous croyons fermement qu'en respectant ces règles simples, nous contribuons tous à maintenir notre ville propre, attrayante et respectueuse de l'environnement.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération. Ensemble, nous pouvons faire de Luchon un endroit encore plus agréable à vivre et à visiter.

Restons vigilants et respectueux pour notre belle ville !

La générosité verte de Luchon : récupération des plantes annuelles après l'arrachage hivernal

Dans le cadre de la préparation des parcs et jardins de la commune pour la saison hivernale, les services municipaux de Luchon ont récemment entrepris l'arrachage des plantes annuelles. Cependant, cette année, la municipalité a décidé de donner une seconde vie à ces végétaux en les offrant aux habitants du Pays de Luchon.

L'initiative a pris vie le jeudi 9 novembre à partir de 8h30 au parc du Casino, où les résidents étaient invités à venir récupérer gratuitement les plantes retirées des parcs municipaux. Malgré la matinée pluvieuse, la générosité des services des Parcs et Jardins a été chaleureusement accueillie par plus d'une vingtaine de personnes.

Cette démarche a permis de sensibiliser les Luchonnais à la valeur des plantes annuelles et de favoriser la réutilisation de végétaux encore en bonne santé. Les habitants, armés de parapluies et d'une passion pour le jardinage, ont bravé les intempéries pour profiter de cette opportunité unique. Cette initiative s'inscrit dans une perspective écologique et communautaire, encourageant la récupération et la réutilisation



plutôt que le gaspillage. Elle témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur de la durabilité et de la préservation de la biodiversité locale.

La réaction positive des habitants lors de cette journée témoigne du succès de cette démarche inclusive. La municipalité envisage de renouveler cette initiative à l'avenir, renforçant ainsi les liens entre la commune et ses habitants tout en favorisant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Cette belle journée de partage autour des plantes rappelle l'importance de la solidarité et de l'engagement envers la préservation de notre environnement local.

Un moment de reconnaissance et de partage avec les employés municipaux de Luchon

Le vendredi 17 juin, la municipalité de Luchon a orchestré un événement significatif dédié au partage et à l'échange, visant à exprimer sa gratitude envers les employés de la ville. Cet instant convivial a été engagé pour saluer le travail et l'engagement des agents municipaux qui contribuent tout au long de l'année à faire avancer les projets de la commune.

Au cours de cette rencontre chaleureuse, nous avons saisi l'occasion de remercier tous les agents qui déploient une énergie exceptionnelle pour embellir la ville, la rendre plus propre, plus attrayante, et lui permettre de rayonner à nouveau. **Leur implication est un moteur essentiel pour la concrétisation de projets structurants et cruciaux pour l'avenir de Luchon.** Parmi ces projets, la Maison de Santé, les Thermes, le nouveau téléporté, le Casino de Luchon, et bien d'autres initiatives ont été soulignés. Ces projets, ambitieux et porteurs de sens, témoignent de la vision prometteuse souhaitée pour le bien-être et le développement durable de la vie luchonnaise.



La municipalité tient à exprimer sa reconnaissance envers chaque agent, reconnaissant que leur travail est au cœur de la transformation positive de la ville. Ces moments de partage sont l'occasion de célébrer les réussites collectives et de renforcer le sentiment d'appartenance à une équipe unie.

Ces moments de reconnaissance renforcent les liens au sein de la municipalité, créant une dynamique propice à la réalisation de projets prometteurs pour l'avenir de Luchon.



Préparation d'un Mini Festival 2024 en attendant le Retour du Festival TV de Luchon en 2025 !



Avec 25 ans d'existence et une réputation qui rayonne dans toute la France, le Festival TV de Luchon s'est imposé comme un incontournable pour les amateurs de télévision et la ville de Luchon, qui, très attachée à cet événement, souhaite le faire perdurer.

L'Association de l'Union Francophone, organisatrice en 2022 et 2023, sous mandature judiciaire, se dirige sans doute vers une liquidation et la convention qui la liait à la ville de Luchon est de ce fait dénoncée.

Face à la problématique du non-versement des sommes dues aux prestataires locaux par l'association, la municipalité agit avec détermination. Elle collabore étroitement avec la Région, le Département, et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

pour trouver des solutions concrètes. L'objectif est d'apporter une compensation financière aux entreprises locales impactées. Dans ce contexte, et vu le manque de temps pour une bonne organisation d'un vrai festival, la municipalité a décidé de marquer 2024 comme une année transitoire, avant de redonner du souffle à l'évènement pour 2025 !

Un groupe de travail bénévole, avec des professionnels compétents et dévoués s'est mis en place et aspire à créer un événement certes réduit, mais mémorable qui saura ravir autant les Luchonnais que les visiteurs.

Restez à l'écoute pour plus d'informations sur cet événement qui promet d'être un avant-goût exceptionnel de ce que réserve l'avenir du Festival TV de Luchon.

Commémoration du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice : un moment de recueillement et de solidarité

La journée du 11 novembre 2023 a revêtu une signification particulière à Luchon, marquant le 105^{ème} anniversaire de l'Armistice. Dans un esprit de partage et d'échange, les participants ont rendu hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix, nous rappelant que malgré l'éloignement temporel, les cicatrices de la guerre persistent.



Les événements de cette journée de commémoration se sont déroulés en plusieurs temps forts :

- **9h30 : Moment de recueillement au Carré Militaire.**

Une première étape émouvante a eu lieu au cimetière n°1, où les participants se sont recueillis et ont déposé une gerbe en hommage aux héros tombés au combat.

- **12h00 : Rassemblement au Monument aux Morts**

Les représentants des divers organismes, organisations d'Anciens Combattants, les élèves des écoles, et une assistance nombreuse se sont retrouvés devant le Monument aux Morts. Le Maire a lu un message du **ministre**, soulignant l'importance de se souvenir et de perpétuer le devoir de mémoire. Une gerbe a été déposée par la mairie, la région et le département.

La municipalité tient à exprimer sa reconnaissance envers les

anciens combattants et tous les acteurs qui demeurent présents au quotidien, rappelant que le devoir de mémoire va au-delà de cette journée de commémoration.

En cette journée dédiée à la mémoire, un appel vibrant à la lutte contre l'antisémitisme et tous les actes de haine a été lancé. Ensemble, unissons nos forces pour préserver la paix et lutter contre toutes formes d'intolérance.

Cette commémoration du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice a renforcé le lien entre les générations et a rappelé à tous l'importance de préserver la mémoire collective pour construire un avenir empreint de paix et de solidarité.



Réserve communale de sécurité civile

La mairie de Luchon envisage de créer une réserve communale de sécurité civile destinée à aider les élus et les agents communaux en cas de catastrophes naturelles. Définition, missions et processus de création sont décrits ci-dessous. Sa création devrait intervenir en 2024.



Cette réserve est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire. Elle est placée sous l'autorité du Maire. Cette réserve permet d'aider les élus et agents communaux et a vocation uniquement d'intervenir pour des actions de sauvegarde. (PCS)

Les missions :

Elle a pour mission d'aider les élus et les agents communaux en cas de catastrophes naturelles (crues, inondations, tempête, feux de forêts...) ou d'accidents industriels (explosion usine, nuage toxique ...). Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux services de secours de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Étapes de création de la réserve :

- Définir les missions
- Délibérer en conseil municipal
- Rédiger l'acte d'engagement
- Rédiger le règlement intérieur
- Consulter la préfecture et le SDIS
- Réaliser l'arrêté municipal relatif à l'organisation de la RCSC
- Transmettre au contrôle de légalité
- Étendre le contrat d'assurance de la commune aux bénévoles de la RCSC
- Susciter le bénévolat et engager des bénévoles

L'objectif en créant cette réserve communale est de faire participer des bénévoles aux opérations de secours lors d'une crise (déclenchement du PCS) dans un cadre légal, protégés par une assurance.

Liste Rassemblé-e-s pour Luchon

Le Maire s'est glorifié de ses projets de logement : la vente de l'école Sainte-Marie pour 35 logements, sans parking, pour les saisonniers, et des logements intermédiaires T3 et T4 à l'ancien cynodrome.

Alors que les ménages modestes vont s'installer dans les villages alentours, voire plus loin, en raison de la hausse des prix de l'immobilier, la convention d'opération de revitalisation signée par le Maire avec l'Etat, la Région, le Département et la CCPHG, priorisait la nécessité de développer l'offre de logements sociaux. Au lieu de cela, la ville se décharge sur un opérateur privé, et les logements locatifs du cynodrome bénéficieront aux classes moyennes. Quant aux logements pour les saisonniers, nous veillerons à ce que le projet réponde aux réels besoins.

Début août, l'ARS a décidé du placement de l'EHPAD d'ERA CASO sous administration provisoire pour un délai minimum de 6 mois. Les manquements graves qui ont conduit à cette grave décision, trouvaient en partie origine dans l'absence prolongée de direction et

dans le manque récurrent de personnel dû à la volonté de la mairie de ne plus recourir à l'intérim par souci d'économie. La nomination d'une directrice adjointe au côté de l'administrateur provisoire et la volonté claire de doter l'établissement des effectifs indispensables pour répondre aux besoins des résidents ont permis depuis d'améliorer la situation. De même, le Conseil de la Vie Sociale qui ne fonctionnait plus, malgré l'obligation légale, va être rétabli dans le courant du mois de novembre.

Si l'Ehpad retrouve donc petit à petit un fonctionnement normal, de nombreuses questions restent en suspens : quelle sera le mode de gestion à l'issue des 6 mois ? Quand seront rendues les conclusions de l'audit ? Quelles seront les suites dans la recherche des responsabilités ?

Michèle Cau, Gérard Subercaze,
Catherine Peyge, Louis Ferré.

Liste Pour Luchon, avec Éric Azémar

Chers Luchonnais, chères Luchonnaises.

Voici plus de 4 mois que la nouvelle équipe municipale est en place et au travail. Les réalisations sont déjà nombreuses et bien d'autres sont à venir.

Nous avons été élus sur un programme et nous tenons et tiendrons nos engagements ainsi que nous l'avons montré récemment par notre décision de ne pas augmenter les impôts locaux, par exemple.

Notre programme électoral de juin dernier contient aussi nos préoccupations dans le domaine des actions sociales.

Ainsi, lors du dernier conseil municipal, personne n'a voté contre la vente de l'école Ste Marie et d'une parcelle constructible dans la zone du cynodrome au groupe In'Li Sud-ouest, membre du Groupe Action Logement. Action Logement est un acteur majeur du logement social et intermédiaire en France, il facilite l'accès au logement pour favoriser l'emploi. La fonction du groupe Action Logement est de financer la construction de logements sociaux et intermédiaires.

Le groupe Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires.

In'Li Sud-Ouest qui gère 5.000 logements en Occitanie, travaille en coopération avec Cité Jardins également membre d'Action Logement. Cité Jardins, est présent à Luchon depuis longtemps à travers deux programmes de logements sociaux.

Pour l'école Ste-Marie le projet est de la transformer en un lieu d'hébergement pour les travailleurs saisonniers. Ce projet qui se fera en concertation avec la mairie de Luchon prendra bien entendu en compte les spécificités du quartier dans lequel il se situe, en

particulier en ce qui concerne les espaces de parking, pour lesquels rien n'est évidemment décidé...

Enfin, le groupe In'Li n'est pas le seul à s'intéresser à développer des programmes de logements à loyer modérés à Luchon : les groupes Promologis et Cité Jardins nous ont approché pour étudier le développement de logements sociaux à Luchon. Notons qu'aucune action n'a été entreprise pour le logement social sur les 12 dernières années, alors que M. Ferré et M^{me} Cau étaient en place...

Notons encore que la difficulté pour les familles de trouver un logement à Luchon vient en partie du poids des impôts locaux de Luchon, parmi les plus élevés du Département...

Notons aussi que M. Ferré, M. Subercaze et M^{me} Cau étaient des promoteurs de l'augmentation de ces impôts locaux, il y a encore quelques semaines lors de la construction du nouveau budget municipal 2023, voté en septembre dernier !!!

Dans le domaine des actions sociales, la situation de l'EHPAD Era Caso est majeure parmi nos préoccupations. Cet établissement communal n'a pas connu d'investissement sur les 15 dernières années.... Il semble que la seule décision importante prise pendant cette période ait été la renégociation en février 2020.... de l'emprunt immobilier à charge du budget d'Era Caso pour le rallonger de dix ans et passer d'un taux fixe à un taux variable....

A Era Caso, La pénibilité du travail rend la recherche d'agents qualifiés très difficile et pèse lourd sur les épaules du personnel en place. La mise sous tutelle provisoire a pour objet de faire des propositions concrètes pour la bonne marche de cet établissement, indispensable à Luchon et à son pays.

Nous vous tiendrons informés.

État Civil

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2023

DÉCÈS

LE BERRE Erwan, né le 2 septembre 1986, décédé le 3 avril 2023 à Luz-Saint-Sauveur
SARRAZIN Maurice, né le 18 mars 1925, décédé le 11 avril 2023 à Luchon
BALLANGER Bernadette, épouse **OUSTEAU**, née le 19 septembre 1937, décédée le 18 avril 2023 à Luchon
FOURNIER François, né le 18 mars 1934, décédé le 20 avril 2023 à Luchon
GUILLET Jacques, né le 18 juillet 1933, décédé le 22 avril 2023 à Luchon
LLORCA Louis-José, né le 25 juin 1959, décédé le 3 mai 2023 à Luchon
JACQUELIN Marie-Louise, épouse **GRISON**, née le 30 avril 1924, décédée le 4 mai 2023 à Saint-Gaudens
MARTINEAU Valentine, épouse **MONNIER**, née le 15 février 1924, décédée le 24 mai 2023 à Luchon
SAID Ali, né le 20 janvier 1933, décédé le 27 mai 2023 à Luchon
MARTINS DE MATOS Damiao, né le 1^{er} juillet 1947, décédé le 27 mai 2023 à Saint-Gaudens
GUERIN Robert, né le 19 août 1938, décédé le 4 juin 2023 à Luchon
AUBRON Christophe, né le 17 avril 1957, décédé le 22 juin 2023 à Saint-Gaudens
ABOS-BARDINA Maria, épouse **COMET-BARTHE**, née le 14 mai 1934, décédée le 7 juillet 2023 à Luchon
BARRAU Georgette, épouse **SOLA**, née le 15 avril 1933, décédée le 9 juillet 2023 à Luchon
MAUREL Anne, épouse **LAFONT**, née le 8 décembre 1930, décédée le 14 juillet 2023 à Luchon
ES-SOUMATI Najate, née en 1974, décédée le 15 juillet 2023 à Saint-Gaudens
AUDOUY Michel, né le 18 octobre 1951, décédé le 18 juillet 2023 à Luchon
MONTES-MAYORAL Danielle, épouse **LAVIGNE**, née le 25 octobre 1944, décédée le 2 août 2023 à Luchon
OSORIO ALVES Gil Maria, épouse **LOPES DA COSTA**, née le 19 novembre 1951, décédée le 5 août 2023 à Toulouse
LABORDE Lucienne, épouse **BORRAS**, née le 16 mai 1929, décédée le 11 août 2023 à Orléans
MOUTOUËIG Delphine, née le 9 mai 1978, décédée le 30 août 2023 à Saint-Gaudens
CARRERE Colette, épouse **MARTIGNOLE**, née le 26 février 1950, décédée le 1^{er} septembre 2023 à Luchon
VIVET Gérard, né le 12 juillet 1950, décédé le 4 septembre 2013 à Luchon
FURCATE Raymond, né le 5 juillet 1931, décédé le 7 septembre 2023 à Saint-Gaudens
CONTI Jean, né le 7 novembre 1940, décédé le 8 octobre 2023 à Luchon
MORIN Jacqueline, épouse **DENES**, née le 1^{er} janvier 1934, décédé le 17 octobre 2023 à Luchon

MARIAGE

PARENTE Christophe et **PASSONI Rebecca**, le 22 avril 2023 à Luchon
ESCALA Gérard et **UTJES Christiane**, le 10 juin 2023 à Luchon
LACOSTE Matthieu et **Sara DESMOULIN**, le 16 septembre 2023 à Luchon
FRIES Jean-François et **RAYMONDIS Marie-Thérèse**, le 21 octobre 2023 à Luchon

NAISSANCE

LARGEAU Sacha, né le 25 avril 2023 à Saint-Gaudens
PARENTE PASSONI Elya, née le 6 juillet 2023 à Saint-Gaudens
PEYET LAGAILLARDE Mayana, née le 17 juillet 2023 à Toulouse
HEDÉIN Nina, née le 20 juillet 2023 à Saint-Gaudens
PORTE RAMELLA Loïs, né le 6 août 2023 à Saint-Gaudens
DE VILLEM ANDY DE LA MESNIERE Louison, née le 19 août 2023 à Saint-Gaudens

MAIRIE

Accueil de la Mairie : 05 61 94 68 68
Horaires : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi

État civil : 05 61 94 68 74
Horaires : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi

Ateliers municipaux : 05 61 79 13 11

Urbanisme : 05 61 94 68 82
Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Service animations : 05 61 94 68 32
Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Service associations : 05 61 94 68 87
Horaires : 9h-12h
L'après-midi sur rendez-vous

Police municipale : 05 61 94 68 81
Horaires : Tous les jours : 8h30 à 12h et 14h00 à 17h30

Maison du curiste : 05 61 79 22 22
Horaires : (Ouvert lors de la saison thermale)

Trésor public : 05 61 79 02 90
Horaires : Les lundis, mardis et jeudi : 9h-12h
et 13h30-16h

Archives Municipales : 05 61 94 68 70
Horaires : Sur rendez-vous

C.C.A.S.

Accueil du C.C.A.S. : 05 61 94 68 80
Horaires : Du lundi au jeudi : 8h-12h15 et 14h-17h30
Le vendredi : 8h-12h

Caisse d'allocations Familiales : 05 61 94 68 80
Horaires : Sur rendez-vous le mercredi matin de 9h à 12h
(hors vacances scolaires)

CARSAT : 05 61 94 68 80
Horaires : Sur rendez-vous, 1 mardi par mois
09 73 79 42 06

THERMES

Thermes : 05 61 94 52 52

SPORTS ET LOISIRS

Centre équestre : 09 82 55 55 34

Golf : 05 61 79 03 27

Aérodrome : 05 61 79 00 48

Tennis : 05 61 79 03 03

Mini-golf : 05 61 79 03 03

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

École maternelle « les Eterlous » : 05 61 79 08 27

École élémentaire « les Isards » : 05 61 88 43 81

**Collège Jean Monnet /
Lycée Edmond Rostand :** 05 61 79 96 50

Lycée professionnel des métiers du bois : 05 61 94 66 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES HAUT-GARONNAISES

Siège administratif : 05 61 94 79 50
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
(fermé le mercredi après-midi)

Site de Moustajon : 05 61 79 12 90
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
(fermé le mercredi et le vendredi après-midi)

ALAE écoles de Luchon : 06 01 16 89 92

Déchetterie : 05 61 94 31 38
Horaires : Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h30

Encombrants : 05 61 79 00 26 ou 05 61 79 12 90

Office de tourisme Pyrénées 31 : 05 61 79 21 21
Horaires : Du lundi au samedi : 9h-12h30 et 15h-18h30,
le dimanche : 9h-12h

DIVERS (PERMANENCES)

**Maison des solidarités (boulevard Charles De Gaulle)
Assistante sociale :** 05 62 00 92 20
Horaires : Sur rendez-vous

Rénov'Occitanie (mairie) : 06 40 33 27 78
Horaires : les 2^{èmes} mardis du mois sur rendez-vous, de 14h à 17h

Service d'aide aux victimes : (en mairie) : 06 81 35 72 61
Assuré par l'association de contrôle judiciaire socio-éducatif
de Saint-Gaudens.
Horaires : Sur rendez-vous 1^{er} vendredi du mois - 9h-12h.

Huissier de justice : (en mairie) : 05 61 89 45 25
Horaires : le mercredi de 14h30 à 15h30

Avocat : (en mairie) : 05 61 89 69 14
Possibilité de rdv téléphonique le 1^{er} mercredi du mois

Patrice RIVAL – Conseiller départemental (en mairie)
Une permanence par mois à la mairie.

Centre d'addictologie : 05 61 88 11 73
Horaires : Les lundis des semaines impaires de 10h à 15h

HUMANITAIRES

Comité Catholique Contre la Faim : 06 25 03 54 80

Croix Rouge Française : 06 42 50 97 12

Les Restos du Cœur : 09 86 56 01 04

Secours Catholique : 06 44 10 46 86

Luchon 
LA VILLE
Pyrénez-vous !

Mairie de Bagnères-de-Luchon

23 Allée d'Etigny,
31110 Bagnères-de-Luchon
accueil-mairie@mairie-luchon.fr



luchonlaville